



HAL
open science

**Le papyrus dans tous ses États de Cléopâtre à Clovis :
Notices 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26,
27, 28, 29, 32, 34, 44, 45, 47, 50**

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. Le papyrus dans tous ses États de Cléopâtre à Clovis : Notices 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 32, 34, 44, 45, 47, 50. Jean-Luc FOURNET. Le papyrus dans tous ses États de Cléopâtre à Clovis, Éditions du Collège de France, 2021, 2722605805. hal-03885184

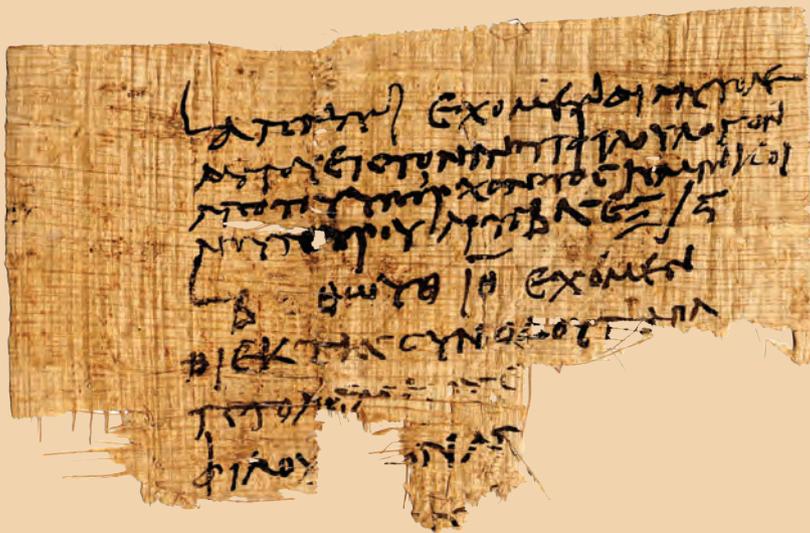
HAL Id: hal-03885184

<https://hal.science/hal-03885184>

Submitted on 17 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



17. DOCUMENT DU RÈGNE DE CLÉOPÂTRE

PHILADELPHIE (FAYOUM); 51 AV. J.-C. ?

DIM. : 6,7 × 10,3 CM

P.SORB. 157; PARIS, SORBONNE UNIVERSITÉ, INV. SORB. 2094

Ce papyrus contient deux reçus, datés de deux années consécutives, relatifs à une transaction en blé passée entre deux membres d'une de ces associations professionnelles qui regroupaient alors les corps de métier. L'un, Ptolémaïos, a versé une certaine quantité de blé (le premier reçu concerne six artabes, soit 240 litres) au bénéfice de l'autre, nommé Antiphilos. L'opération se fait sous la forme d'un virement dans le cadre d'un *thésaurus* ou grenier à blé qui appartient à l'association ou dans lequel elle possède un compte.

Le papyrus est daté de l'an 1 et 2 d'un souverain dont le nom n'est pas indiqué – les dates se calculaient alors en fonction de la première année de règne du roi. Mais le rapprochement avec un autre document mentionnant Antiphilos permet de placer, avec vraisemblance, la rédaction de ce papyrus sous le règne de Cléopâtre VII la Grande, dernière souveraine lagide.

J.-L. Fournet

 Cadell H. (éd.), *Papyrus de la Sorbonne* (Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris, Série *Textes et Documents* 10), Paris 1966, p. 142-143.



18. DESSIN REPRÉSENTANT UNE TÊTE DE FEMME

ÉGYPTE; ÉPOQUE ROMAINE OU BYZANTINE

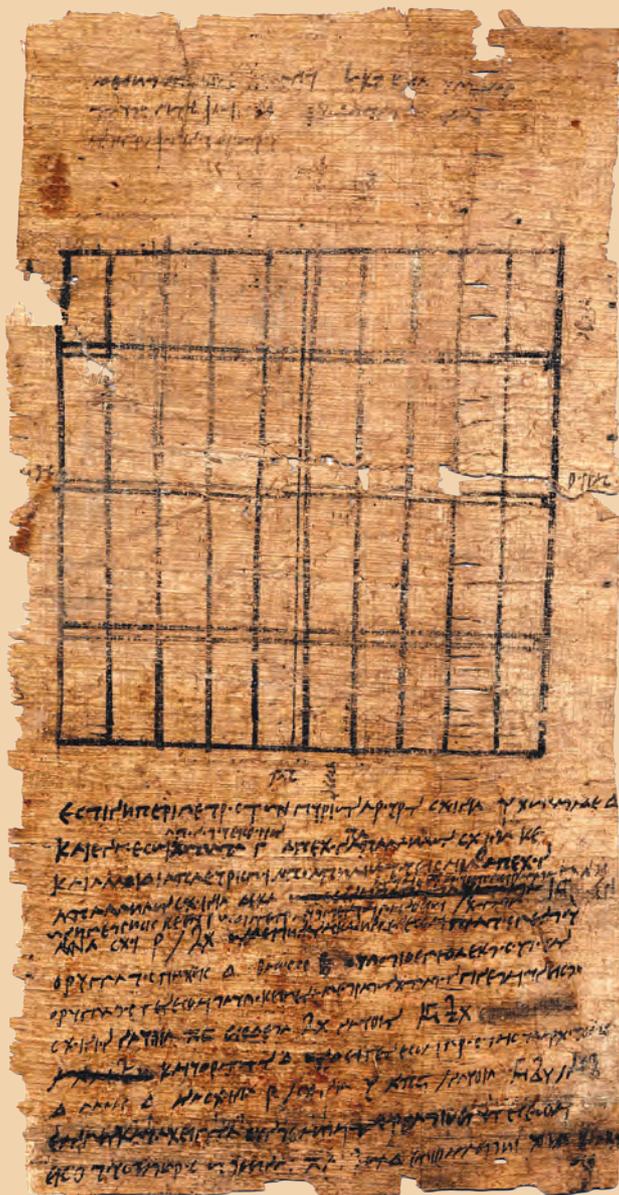
DIM. : 6,2 × 4,7 CM

PARIS, SORBONNE UNIVERSITÉ, INV. SORB. 2061

Nous ne savons rien sur la fonction de ce délicieux dessin à l'encre représentant une femme, dont seul le buste est conservé. Sa date même est hypothétique: on a rapproché cette tête d'une des enluminures de la *Chronique du monde alexandrine*, conservée à Vienne et datée du VI^e s., mais une datation au III^e s. a été aussi suggérée. C'est en tout cas un des multiples témoignages de l'art graphique des Anciens tel que les papyrus ont pu le transmettre.

J.-L. Fournet

 Bauer A., Strzygowski J., *Eine alexandrinische Weltchronik*, Vienne 1905, p. 177.
Horak U., *Illuminierte Papyri, Pergamente und Papiere*, Vienne 1992, p. 240.



19. DEVIS POUR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE

GHORÂN (FAYOUM); 259-258 AV. J.-C.

DIM. : 31 × 16 CM

P.LILLE 1; PARIS, SORBONNE UNIVERSITÉ, INV. SORB. 1

En 259 av. J.-C., le roi Ptolémée II offrit à son diocète (ministre des Finances) Apollônios un domaine de 10 000 aroures, soit 2 750 hectares, sis dans le Fayoum (vaste oasis située au sud du Caire et alimentée par un bras du Nil appelé aujourd'hui le Bahr Youssef). Ce don s'inscrivait dans le cadre d'une politique de mise en valeur agricole de cette région qui consistait en des concessions de parcelles faites à des militaires et des hauts dignitaires à charge que ceux-ci les mettent en culture. Le domaine concédé à Apollônios est immense (presque un tiers de la surface de Paris intra-muros), mais constitué de terres pour une grande part incultes. Il décida, avec l'appui du roi, de faire de sa concession une vitrine de ce programme de bonification. Mais il lui fallait d'abord assurer l'irrigation de ce vaste domaine. Il s'adressa pour cela à un ingénieur du nom de Stothoëtis. C'est son devis que conserve ce papyrus grec, daté de novembre/décembre 259.

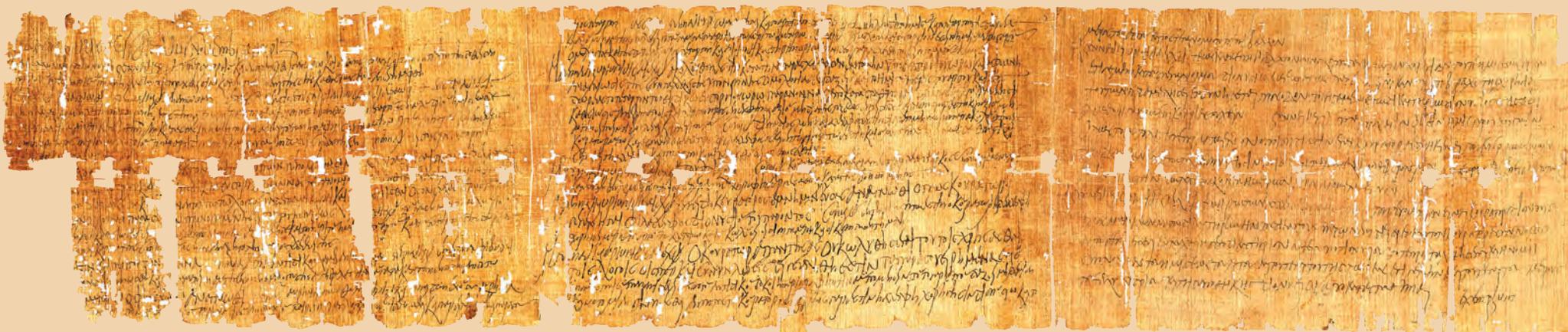
Stothoëtis propose, plan à l'appui, de creuser plus de 80 km de canaux, entourant la parcelle sur ses quatre côtés et la coupant en deux dans un sens et en quatre dans l'autre (ils sont marqués d'un double trait sur le plan). Ces canaux principaux, entourés de digues, alimentent à leur tour un réseau plus serré de canaux secondaires qui divisent le domaine en quarante bassins d'égale surface. Cela représente un gigantesque travail de terrassement.

Apollônios vint visiter les lieux en décembre 259 av. J.-C. Il approuva la conception générale de Stothoëtis, mais demanda, sous la forme d'un post-scriptum au devis, daté de janvier 258 av. J.-C., que les canaux soient légèrement rétrécis pour diminuer le montant des travaux. Il faudra malgré tout excaver plus de 170 000 m³ de terre. Les travaux exécutés par quelque 500 ouvriers furent accomplis en trois mois et demi !

Le devis est assez raturé. Il s'appuie sur un plan qui mentionne des points cardinaux en grec et en démotique [cf. p. 78] car Stothoëtis était égyptien. L'orientation de l'écriture pour les points cardinaux n'est pas la même selon la langue de façon à respecter les habitudes d'orientation de chacun : la carte était ainsi orientée vers l'ouest pour les Grecs et vers le sud pour les Égyptiens.

J.-L. Fournet

 Pestman P.W. (éd.), *Greek and Demotic Texts from the Zenon Archive* (P.L.Bat. 20), Leyde 1980, p. 253-267.



20. MINUTES D'UN PROCÈS EN LATIN ET EN GREC

DIONYSIAS (FAYOUM) ?; 350 APR. J.-C.

DIM. : 28 x 145 CM

P.ABINN. 63; PARIS, SORBONNE UNIVERSITÉ, INV. SORB. 845

Ce rouleau livre la copie (*exemplum*) des minutes d'un procès qui s'est tenu devant le personnage le plus important de la province, après le préfet, en matière de justice, le *iuridicus Alexandriae* (grec *dikaiodotès*), qui tenait son tribunal à Alexandrie. Cette copie a été faite à partir du procès-verbal archivé dans les bureaux de ce fonctionnaire.

L'affaire concerne un héritage que se sont partagé quatre frères et sœurs, consistant en une maison, une boutique et la jouissance d'une pension. L'un des héritiers, Nonna, n'aurait pas respecté les parts assignées par le défunt et a empiété sur celles des autres, raison pour laquelle sa sœur Eustorgion lui intente un procès. La sentence du juge donne raison à la demanderesse.

Le procès-verbal se présente sous la forme d'un dialogue entre le juge, le *iuridicus* Gennadius, Nonna, son avocat Curus, et un autre Gennadius,

avocat d'Eustorgion (absente). Chaque prise de parole est introduite en latin (par exemple, *Fl. Gennadius u. p. iuridic(us) Alex(andrae) d(i)xit*): ..., «Flavius Gennadius, perfectissime *iuridicus* d'Alexandrie, dit: ...») tandis que les propos sont rapportés au style direct en grec. La date avec laquelle commence le document est aussi en latin. Cette alternance de latin et de grec est caractéristique des procès-verbaux postérieurs aux réformes de Dioclétien (284-305) et procède d'une convention qui a pour but d'affirmer symboliquement la place centrale de la latinité dans l'appareil d'État, même en Orient.

J.-L. Fournet

 Bell H.I. et al., *The Abinnaeus Archive: Papers of a Roman Officer in the Reign of Constantius II*, Oxford 1962, p. 129-136.



21. MODÈLE DE TISSERAND OU DE MOSAÏSTE: LE PAPYRUS AU SERVICE DE L'ART (ISANAT)

ÉGYPTE; VII^e/VIII^e S. APR. J.-C.
DIM.: FR. 1: 22 × 22,6 CM; FR. 2: 16,4 × 7,4 CM; FR. 3 + 4: 26,1 × 20,6 CM
TM 100157; PARIS, SORBONNE UNIVERSITÉ, INV. SORB. 2080 + 2081

Cette composition, tout à fait unique par sa facture et la qualité de ses finitions, représente un Arbre de Vie qui se dresse, à partir d'une base d'où s'élancent de chaque côté des éléments végétaux, en une large tige s'épanouissant en une fleur aux décorations exubérantes. Ce motif floral était encadré d'un décor géométrique constitué de bandes ornées de rangées de perles et de losanges. Les couleurs, appliquées avec raffinement et témoignant d'une recherche dans les harmonies chromatiques, ont été réalisées à partir de pigments bien attestés pour l'Antiquité: indigo pour les bleus, orpiment pour les jaunes et garance pour les roses.

Les motifs sont très proches des décors végétaux des mosaïques du Dôme du Rocher de Jérusalem, réalisées entre 687 et 691/692 [fig. 47]. Très influencés par l'art sassanide, ils ont circulé d'un pays à l'autre à la faveur du déplacement des artisans (des papyrus du tout début du VIII^e s. signalent des réquisitions en Égypte de main-d'œuvre destinée à la mosquée de Jérusalem). Aussi rien d'étonnant à ce qu'on les retrouve en Égypte.

Le parallèle hiérosolymitain pourrait inciter à voir dans notre papyrus un carton

de mosaïste quoique les mosaïques aient été rares en Égypte. Mais ces motifs pouvaient tout aussi bien être réalisés en peinture. On pourrait donc avoir affaire à un modèle de peintre pour un décor pariétal. Le nombre de patrons de tisserand livrés par les papyrus donne de la vraisemblance à une troisième hypothèse: nous aurions là un modèle destiné, d'après

les dimensions du décor, à la confection d'une grande tenture. Le succès, en Égypte comme dans tout l'Orient, des décors à rinceaux et palmettes d'inspiration sassanide rend cette hypothèse plausible même si la haute qualité de notre papyrus n'a pas d'équivalent dans les patrons de tisserands trouvés en Égypte.

J.-L. Fournet

 Husson G., Menei E., Guineau B., «Papyrus Sorb., inv. 2080-2081», *Revue archéologique* 2, 1995, p. 365-386.



22. UNE DES PLUS ANCIENNES ÉDITIONS DE L'ODYSSÉE D'HOMÈRE

GHORÂN (FAYOUM); 250-200 AV. J.-C.
DIM.: FR. 6: 14,5 × 21 CM; FR. 7: 15,5 × 36,7 CM; FR. 8: 14 × 8,5 CM; FR. 9: 13,8 × 21,2 CM
TM 61238; PARIS, SORBONNE UNIVERSITÉ, INV. SORB. 2245

Ce rouleau n'est pas seulement un des exemplaires les mieux conservés de l'*Odyssée* d'Homère (l'auteur le plus lu de l'Antiquité), mais surtout un des plus anciens (III^e s. av. J.-C.). Provenant d'un cartonnage de momie [cf. p. 47-49], il contient quinze colonnes de texte couvrant, avec des lacunes, une bonne partie du chant IX et le début du chant X. On relève, dans la marge, une indication stichométrique (permettant au copiste de comptabiliser les vers copiés en les numérotant de cent en cent), en l'occurrence Δ « 400 » en face du vers 396 : étant donné que le texte pouvait contenir des vers supplémentaires, on a là la preuve que notre rouleau commençait avec le chant IX et que cet exemplaire courait sur plusieurs rouleaux.

Ce papyrus est des plus intéressants pour l'histoire du texte homérique. Il comporte, comme cela est fréquent avec les exemplaires ptolémaïques, des vers supplémentaires, encore que dans une proportion bien inférieure à ce qui est habituel pour cette période. Inversement, on constate l'omission de treize vers par rapport au texte qui nous est parvenu (communément appelé *vulgate*). Le copiste a par ailleurs « corrigé » le texte à partir d'un autre

exemplaire. Une autre personne a opéré aussi des corrections allant dans le sens de la *vulgate*. Le texte qui en résulte est au final assez différent de celui que nous lisons aujourd'hui.

Cet exemplaire nous en dit aussi beaucoup sur son milieu d'utilisation. On a là une copie privée eu égard à son écriture peu élégante, proche de celle des documents, et à l'irrégularité de la présentation (avec un nombre de vers variant d'une colonne à l'autre). Elle est due à un individu qui l'a établie pour lui-même à des fins d'études. On a rapproché ce livre de deux autres trouvés à Ghorân [dont 23], présentant des caractéristiques communes. S'ils n'ont pas appartenu à la même personne, ils pourraient être issus d'un même milieu de lettrés.

J.-L. Fournet

 West S., *The Ptolemaic Papyri of Homer (Papyrologica Coloniensia 3)*, Opladen 1967, p. 223-256.



fr. 6



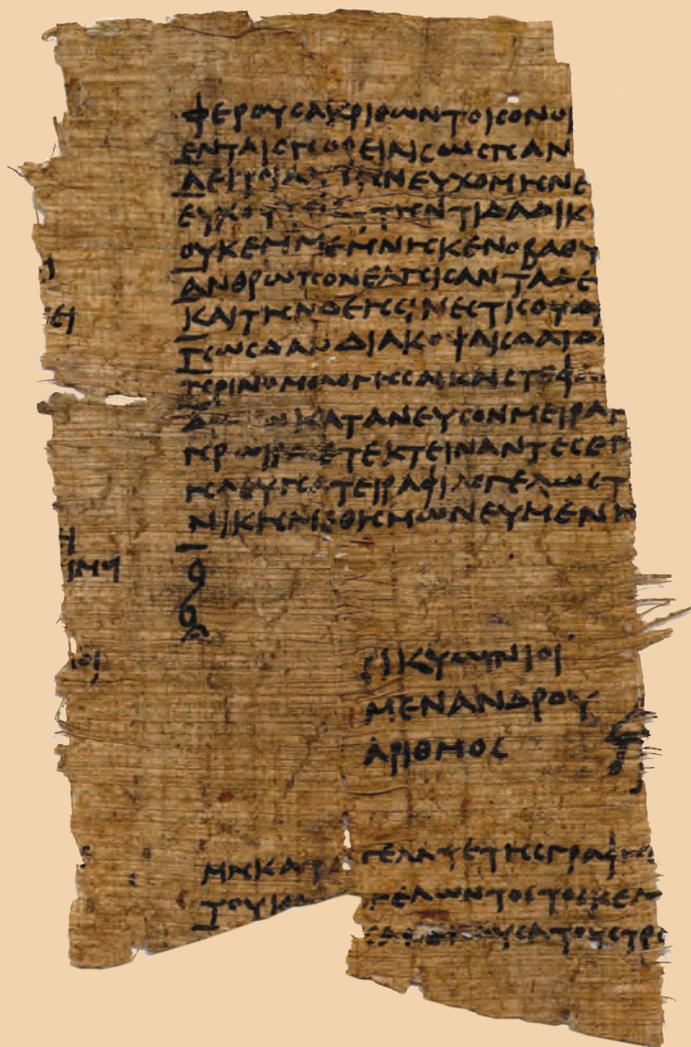
fr. 7



fr. 8



fr. 9



23. UNE COMÉDIE DE MÉNANDRE RESSUSCITÉE

GHORÂN (FAYOUM); ENVIRON 225 AV. J.-C.

DIM. : 15,7 × 8,8 CM (2272E EXPOSÉ)

TM 61589; PARIS, SORBONNE UNIVERSITÉ, INV. SORB. 72 + 2272 + 2273

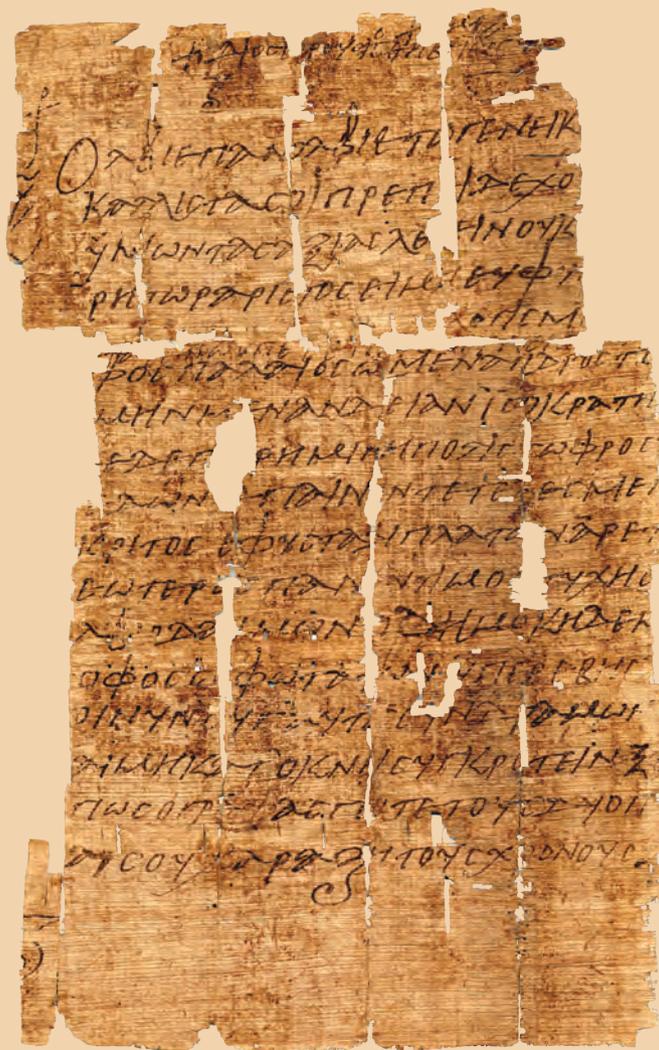
Malgré la célébrité dans l'Antiquité de Ménandre (342-291 av. J.-C.), un des auteurs grecs les plus en vue après Homère, son abondante œuvre n'est pas parvenue jusqu'à l'époque moderne. Victime de la fluctuation des modes littéraires, Ménandre fut de moins en moins apprécié à la fin de l'Antiquité et, les copies de son œuvre se faisant de plus en plus rares, finit par disparaître. Les exemplaires de ses pièces exhumés des sables d'Égypte à partir du XIX^e siècle ont littéralement ressuscité cet auteur.

C'est ainsi que *Les Sicyoniens* ont été pour une grande part redécouverts grâce aux importants fragments extraits d'éléments de cartonnages de momies [cf. 13-14] exhumés à Ghorân en 1901/1902. Les 423 vers qu'ils contiennent ont permis de reconstituer l'action : Stratophane, adopté enfant par une riche Sicyonienne, aime Philoumène, fille d'un pauvre Athénien, enlevée dans son enfance par des pirates ; mais leur différence d'origine et les manœuvres de Moschion, lui aussi amoureux de Philoumène, les empêchent de se marier jusqu'à ce que Stratophane se révèle être athénien et frère de Moschion.

Cet exemplaire était un rouleau d'un peu plus de 6 m de long. Les vers sont numérotés de 100 en 100 (indications stichométriques) et le total en est indiqué à la fin introduit par *arithmos* « nombre » (seul le chiffre des milliers est conservé : la pièce faisait au moins 1 000 vers). La présentation, assez sommaire, adopte les principes en vigueur à l'époque pour la copie des œuvres dramatiques, remontant à la tradition de la librairie attique : les répliques ne sont pas introduites par le nom des personnages (ce qui devait être bien incommode pour les lecteurs dans l'Antiquité comme aujourd'hui !) ; le changement d'interlocuteurs est seulement signalé par un tiret sous le début du vers (*paragraphos*). Il n'y a pas de didascalies à l'exception de la mention *chorou* « (danse) du chœur » qui indique la fin d'un acte. La fin de la pièce est marquée par un signe en forme de S inversé appelé *corônîs* (litt. « corneille », dont il imite la forme). Le titre, comme c'était l'usage, est rappelé à la fin.

Cet exemplaire n'est pas l'œuvre d'un copiste professionnel : la qualité du papyrus est modeste, la présentation négligée (le nombre de vers par colonne varie, la justification est irrégulière), l'écriture peu soignée. Le copiste en était conscient puisqu'il a ajouté à la fin des vers qui servent de colophon : « Ne vous moquez pas de mon écriture (...). Avec quel plaisir j'ai mis au repos les trois doigts (sc. qui tiennent le calame) » ! Le texte est par ailleurs plein de fautes, dont seulement une partie a été corrigée. Ces caractéristiques sont partagées par d'autres livres trouvés à Ghorân, qui dessinent un milieu intellectuel commun [cf. 22].

J.-L. Fournet



24. UN POÈTE ÉGYPTIEN À CONSTANTINOPE

APHRODITÉ; 551 APR. J.-C.

DIM.: 29 × 18 CM

P.APHROD.LIT. IV 4; PARIS, SORBONNE UNIVERSITÉ, INV. SORB. 2070

En 551, quatre habitants d'un village de Thébaïde, Aphrodité, se rendent à Constantinople, bravant les périls d'un long voyage pour obtenir de l'empereur un document (semblable à **32**) qui les aidera dans le litige opposant leur village au fisc. Avant de pouvoir accéder au souverain, très sollicité, l'un de nos quatre Égyptiens, Dioscore, décide de faire sa cour à de hauts fonctionnaires pouvant servir leur cause. Dioscore avait pris l'habitude de taquiner la muse en écrivant des poèmes de circonstances. Il composa donc des éloges en vers qu'il présenta à divers hauts fonctionnaires de la capitale. Le présent poème est l'un d'eux.

Il est écrit de la main même de Dioscore comme ses autres poèmes trouvés avec sa bibliothèque et ses archives – un des rares exemples d'autographes littéraires de l'Antiquité. Présenté en deux colonnes (seule la première est conservée sur le fragment de la Sorbonne, la seconde étant à Londres), il est acrostiche: chaque initiale de vers mise l'une après l'autre forme des mots, en l'occurrence le nom du destinataire de l'éloge. Il est surmonté d'un titre: «Éloges du seigneur Rômanos par Dioscore de Thébaïde».

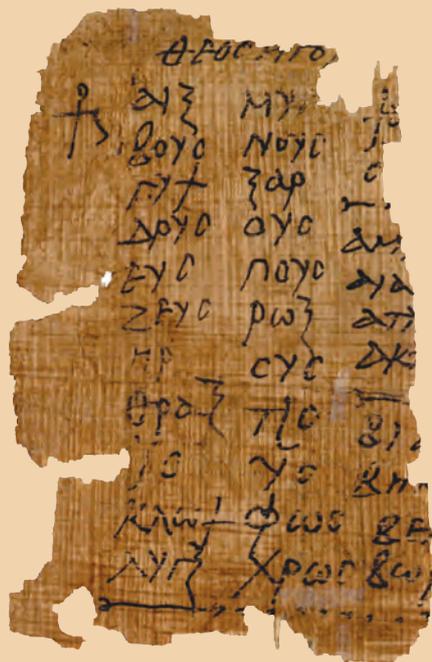
La fonction exacte de ce Rômanos n'est pas précisée: on devine qu'il devait occuper une fonction dans l'administration impériale. L'éloge qu'en fait Dioscore correspond en tout cas à la conception idéalisée que se fait l'époque byzantine de sa fonction publique et qui se déchiffre derrière les stéréotypes de la rhétorique de l'éloge: le récipiendaire y est présenté comme «habité d'une éloquence qu'anime une vaste pensée», comparé à Homère et à Ménandre, bref comme un fonctionnaire imbu de culture littéraire et rhétorique aux antipodes des technocrates que des époques plus récentes ont préféré prôner.

Cet éloge cache de façon à peine voilée une demande d'aide: la conclusion est de ce point de vue sans ambiguïté: «Tends-moi ta main la plus généreuse pour sauver mes enfants et leur excellente mère» (v. 32-34). Il est probable que ce poème accompagnait une requête en prose détaillant plus précisément le service que Dioscore souhaitait obtenir de Rômanos.

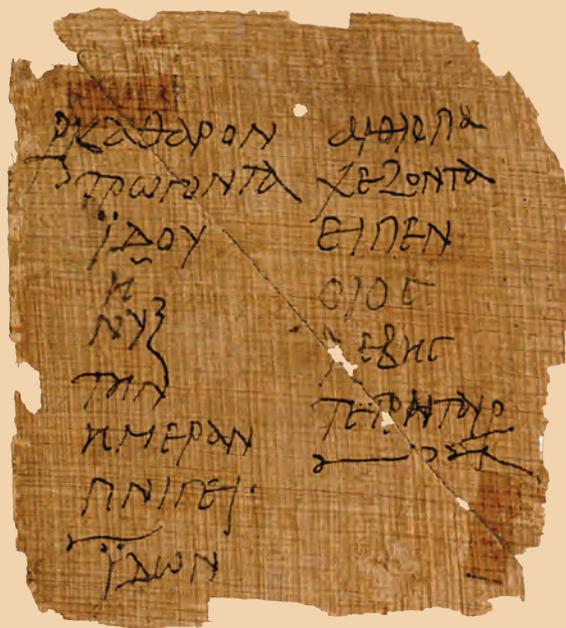
Depuis leur découverte, les poèmes de Dioscore ont été brocardés par le monde savant au point de faire passer leur auteur pour le plus mauvais poète de l'Antiquité! Malgré leurs limites, ils n'en sont pas moins révélateurs des tendances de la poésie grecque de la fin de l'Antiquité et sont notamment caractéristiques d'un courant littéraire propre à la Thébaïde qui donna à l'hellénisme pré-médiéval ses derniers grands poètes.

J.-L. Fournet

 Fournet J.-L., *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e siècle. La bibliothèque et l'œuvre de Dioscore d'Aphrodité* (MIFAO 115), Le Caire 1999, p. 378-380 et 475-486.



FOLIO 1 RECTO



FOLIO 7 RECTO

25. CAHIER D'ÉCOLE EN GREC

ÉGYPTE; VI^e S. APR. J.-C.

DIM. : 8,6 × 5,7 CM (FOLIO 1) ; 9 × 8 CM (FOLIO 7)

P.BOURRIANT 1 ; PARIS, SORBONNE UNIVERSITÉ, INV. SORB. 826

Acheté en Égypte par Urbain Bouriant à la fin du XIX^e siècle, ce codex est formé de onze feuillets (il devait, à l'origine, en compter cinq ou six de plus). Il a été fabriqué de façon rudimentaire, comme on peut s'y attendre d'un cahier de fortune à usage scolaire. Ses petites dimensions sont également typiques de l'école. Du fait de son écriture peu élégante, parfois maladroite, on a proposé d'y voir le cahier d'un écolier. L'hypothèse qu'il serait dû plutôt à un maître d'école, d'un niveau limité, n'est cependant pas à exclure.

De page en page, on peut suivre les exercices proposés par le maître suivant une progression en quatre étapes : (1) des séries de mots d'une, deux, trois puis quatre syllabes ; (2) cinq anecdotes édifiantes (« chries ») mettant en scène le philosophe cynique Diogène ; (3) 24 sentences moralisantes attribuées à Ménandre, chacune en un vers ; (4) les douze premiers vers du prologue des *Fables* de Babrius (II^e siècle). Il se termine par un colophon qui fait parler le cahier : « Bonne chance à qui me possède et me lit, et plus encore à qui me comprend ! ».

Quoique ces exercices s'appuient sur la littérature préchrétienne, ce cahier n'en a pas moins été écrit par un chrétien comme l'indiquent les croix qui commencent chaque page. Pendant longtemps l'enseignement a en effet continué à cultiver les valeurs de l'hellénisme traditionnel. Certaines de ces valeurs peuvent aujourd'hui nous heurter, surtout dans un contexte pédagogique : on a du mal à imaginer les vertus éducatives que pouvaient avoir quelques-unes des chries ou sentences de notre cahier où la misogynie (« Trois plaies : la mer, le feu, la femme ») côtoie le scatologique et le racisme (« Voyant un Éthiopien en train de chier, il dit : "C'est comme une marmite trouée" ») !

J.-L. Fournet

 Collart P., *Les Papyrus Bouriant*, Paris 1926, p. 17-27.



26. UN CURIEUX GLOSSAIRE LATIN-GREC

HERMOPOLIS; III^e S. APR. J.-C.
DIM.: 21 × 22 CM (FR. 11 ILLUSTRÉ)
TM 64219; PARIS, SORBONNE UNIVERSITÉ, INV. SORB. 2069

Ce rouleau, couvert de comptabilités datant de 176 ou 208, fut réutilisé au III^e s. sur son autre face pour la copie d'un glossaire latin-grec, dont il reste treize fragments plus ou moins jointifs conservant sept colonnes. Il s'agit d'un genre de glossaire tout à fait unique qui, d'après E. Dickey, résulterait de l'adaptation, aux besoins de Grecs désireux d'apprendre le latin, d'un ouvrage initialement conçu pour des latinophones et découlant des travaux du grammairien latin Priscien. Contrairement à la plupart des glossaires trouvés en Égypte, qui donnent la traduction grecque de mots latins, soit classés par champs sémantiques, soit formant des phrases toutes faites, ou qui glosent des auteurs latins comme Virgile, celui-ci suit une autre conception : il s'intéresse aux mots latins polysémiques dont il donne les divers sens en grec (par ex., col. 7 illustrée ci-contre, *uincit*: νικᾷ « il vainc », δεσμεύει « il lie »), suivis d'expressions où ils sont mis en contexte (*uincit prudentia* νικᾷ τῇ ἐμπειρίᾳ « il vainc par l'expérience », *uincit manus* δεσμεύει τὰς χεῖρας « il (lui) lie les mains »).

Qu'on ait là un outil destiné à un hellénophone cherchant à apprendre ou perfectionner son latin est suggéré par plusieurs indices : outre que les entrées sont en latin, le concepteur du glossaire a ajouté, pour certains substantifs ou verbes, des informations sur leur déclinaison ou conjugaison, superflues pour un latinophone. Par ailleurs, les abréviations ne se rencontrent que dans la partie en grec (démontrant une plus grande familiarité avec cette langue). Enfin, les fautes se rencontrent surtout sur les mots latins (ainsi, col. 7, *prudentia* écrit *gaudentia* !).

J.-L. Fournet

 Dickey E., Ferri R., « A New Edition of the Latin-Greek Glossary on P. Sorb. inv. 2069 (verso) », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 175, 2010, p. 177-187.



BABEL SUR LE NIL : LANGUES ET ÉCRITURES DANS LES PAPYRUS DE L'ÉGYPTE GRÉCO-ROMAINE

Lorsque les Grecs arrivèrent en Égypte, ils trouvèrent un pays dont, à l'exception de quelques communautés étrangères, la langue était l'égyptien. Celui-ci connaissait, selon les contextes, trois écritures : (1) les hiéroglyphes, qui n'étaient guère plus utilisés que sur les parois des monuments ou les stèles (comme celle de Rosette); (2) le hiéroglyphique (ou « écriture sacrée »), cursive dérivant des hiéroglyphes, usité par les prêtres pour la copie des textes littéraires et religieux [fig. 44 et 81]; (3) le démotique (ou « écriture du peuple »), plus cursif encore. Seul ce dernier, qui correspond à la langue parlée, a connu une certaine vitalité durant l'époque gréco-romaine : on l'utilise pour les inscriptions (c'est la seconde écriture égyptienne de la pierre de Rosette) et pour les textes littéraires et les documents sur papyrus ou ostraca. Mais son développement va se heurter à la politique linguistique des Gréco-Macédoniens.

Ceux-ci imposent le grec comme langue officielle, la seule à être utilisée dans l'administration (sauf à un échelon local [14]). Les Égyptiens qui souhaitaient faire carrière ou affaire avec les Grecs durent apprendre le grec. Les autres continuèrent à utiliser le démotique dans les échanges privés (lettres) ou pour les transactions (actes juridiques) [27]. Mais cette liberté de contracter en démotique va se trouver soumise à des contraintes administratives de plus en plus fortes qui détournèrent de plus en plus la population du démotique.

Malgré son déclin dans la société d'époque romaine, la copie de textes littéraires démotiques, inversement, s'intensifie aux I^{er}-II^e siècles à l'abri des temples. Mais cette poche de résistance linguistique va être elle aussi mise à mal par le régime romain : le pouvoir impérial réduisit les subventions accordées pour la construction et l'entretien des temples égyptiens jusqu'à les suspendre au milieu du III^e siècle. Avec le déclin des temples disparut l'enseignement de cette écriture que les prêtres étaient seuls à dispenser.

À partir du milieu du I^{er} siècle, qui voit la raréfaction du démotique dans la vie de tous les jours, les laïcs égyptiens se retrouvent dans une situation inconfortable : ils n'ont plus d'écriture propre. Voilà qui ne pouvait que les inciter un peu plus à apprendre le grec. Mais certains ont aussi cherché

une solution assurant la survie de l'égyptien en se tournant vers le grec pour élaborer une nouvelle écriture qui pût prendre la suite du démotique : c'est le copte (mot dérivé du grec *Aigyptos* « Égyptien »), égyptien écrit avec les lettres grecques auxquelles furent ajoutés quelques signes complémentaires issus du démotique. Son développement à partir du IV^e siècle est dû à des chrétiens appartenant à des milieux égyptiens hellénophones, souhaitant reconquérir un moyen de communication quotidien entre eux tout en se donnant la possibilité de lire la Bible [11] et de contribuer au développement d'une littérature chrétienne dans leur langue [29, 41].

Durant les trois premiers siècles de son histoire, le copte resta cantonné aux rapports entre particuliers : il n'est en effet employé que dans des lettres privées, le grec restant la langue de l'administration et des notaires. C'est à partir de la seconde moitié du VI^e siècle qu'il commence à entamer le monopole du grec. La conquête arabe (641), qui marque la fin de la domination byzantine en Égypte, hâtera l'émancipation du copte. Il finit par prendre l'avantage sur le grec, qui disparaît à la fin du VIII^e siècle. Mais l'arabisation de l'Égypte, à commencer par son administration, contrera vite cette tendance [cf. p. 133]. Durant le VIII^e siècle, l'arabe se fait de plus en plus visible dans les textes officiels [39] comme dans le domaine privé (lettres, contrats) et finira par faire disparaître aussi le copte.

Entre la conquête d'Alexandre et celle des Arabes, l'Égypte connut deux autres conquêtes qui eurent un impact secondaire sur la documentation papyrologique. On aurait pu s'attendre à ce que le latin devînt la langue officielle lorsque les Romains prirent le pouvoir (30 av. J.-C.). Or ils n'ont pas cherché à rompre avec la situation linguistique antérieure. Le latin ne fit son apparition dans les papyrus que de façon très marginale (2 % de la documentation) : il est cantonné à quelques copies d'actes impériaux, aux documents de l'armée et aux actes liés à la citoyenneté romaine dont bénéficient quelques citoyens privilégiés ou des militaires à la retraite. Les soldats latinophones en poste en Égypte s'échangent aussi des lettres en latin.

[suite p. 80]



27. CAUTIONNEMENT EN DÉMOTIQUE

GHORÂN (FAYOUM); 222 AV. J.-C.

DIM.: 31,5 × 8,8 CM

P.LILLE DEM. II 9; PARIS, SORBONNE UNIVERSITÉ, INV. SORB. 277

Comme **14**, **19** et **22-23**, ce document, écrit en démotique, a été retrouvé dans un cartonnage de momie dans la nécropole de Ghôran avec des dizaines d'autres, de même nature, formant un lot d'archives administratives pour plus de dix villages du même district. C'est l'un des rares exemples de contrats retrouvés complets: du fait qu'ils sont remployés dans des cartonnages, les cautionnements sont souvent fragmentaires.

Dans ce contrat le brasseur Inarôs fils d'Oaphrès se porte caution auprès de deux fonctionnaires (l'économiste Aristocritos et le scribe royal Harmaïs) pour le paiement d'une somme d'argent de 5 kite (10 drachmes) due par un autre brasseur, Pasôs fils de Nektenibis. La même année, deux autres personnes du même village se portent également caution pour Pasôs au moyen de contrats similaires (*P.Lille dem.* II 10 et 11). Deux ans auparavant, trois personnes s'étaient portées garantes pour lui pour 5 ou 10 drachmes (*P.Lille dem.* 62, 66, texte inédit). Si Pasôs a besoin de garants, c'est parce qu'il s'est engagé vis-à-vis de la Couronne à payer, ces années-là, les impôts sur la bière dans son village. Les contrats de cautionnements offraient ainsi à la Couronne une garantie du paiement de ces impôts fondée sur la solidarité villageoise.

Bien que destinés à l'administration grecque, ces contrats étaient toujours rédigés en égyptien démotique, même quand les garants ou les débiteurs étaient des Grecs. Un résumé en grec au verso (note archivale pour classement par l'administration) indiquait la nature de la transaction avec, au minimum comme ici, le nom du garant et la somme garantie.

Au recto (illustré ci-contre), tout en haut, le corps du contrat est résumé en une ligne (« un acte pour 5 kite d'argent, à donner en l'an 26, le dernier jour d'Hathyr [nom de mois égyptien] »). Dans l'espace blanc qui sépare cette ligne du reste, on remarque un trou: c'est par lui que passait un lien avec lequel était scellée, d'un sceau aujourd'hui disparu, la partie supérieure une fois enroulée (*scriptura interior*). Cette partie contient les données essentielles qui ne pouvaient ainsi être modifiées: elle servait en théorie de référence en cas de litige.

M.-P. Chaufray et W. Clarysse



de Cénival Fr., *Cautionnements démotiques du début de l'époque ptolémaïque* (Société d'histoire du Droit. Collection d'histoire institutionnelle et sociale 5), Paris 1973, p. 18-21. Réédition en cours par M.-P. Chaufray et W. Clarysse dans le cadre du projet GESHAEM.



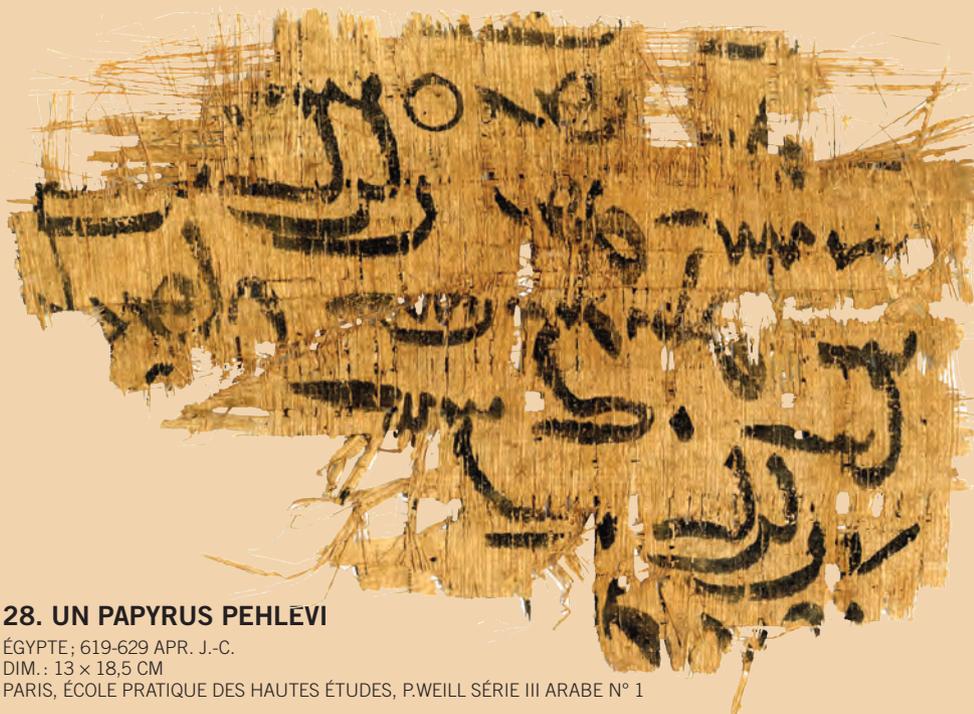
BABEL SUR LE NIL (SUITE)

Il faut attendre les réformes de Dioclétien (284-305) pour que s'esquisse une latinisation partielle de la haute administration des provinces orientales. Le grec reste toujours d'usage, mais la connaissance du latin devient de plus en plus nécessaire pour les juristes et les hauts fonctionnaires. On le voit même être systématiquement employé, mixé au grec, dans les minutes des procès où siègent les gouverneurs ou les hauts fonctionnaires provinciaux [20].

La place du latin comme langue de l'État et du droit explique qu'à partir de la fin du III^e siècle se multiplient les livres de droit en latin ainsi que les glossaires latins-grecs destinés à des hellénophones, moins sensibles aux beautés de la culture latine qu'à la nécessité, de plus en plus pressante, d'apprendre rapidement la langue latine pour des besoins pratiques [26]. Certains ne renoncent cependant pas à apprendre le latin avec les bons auteurs comme le montre le nombre croissant d'éditions des grands écrivains latins (surtout Virgile).

La domination des Perses sassanides (619-629) fut trop courte pour avoir eu un impact sur l'organisation sociolinguistique de l'Égypte. Leur langue ne fut pratiquée que par les envahisseurs qui laissèrent derrière eux plusieurs centaines de papyrus écrits en pehlevi – une écriture d'origine araméenne, mais adaptée à la prononciation des langues iraniennes [28].

J.-L. Fournet



28. UN PAPYRUS PEHLEVI

ÉGYPTE ; 619-629 APR. J.-C.

DIM. : 13 x 18,5 CM

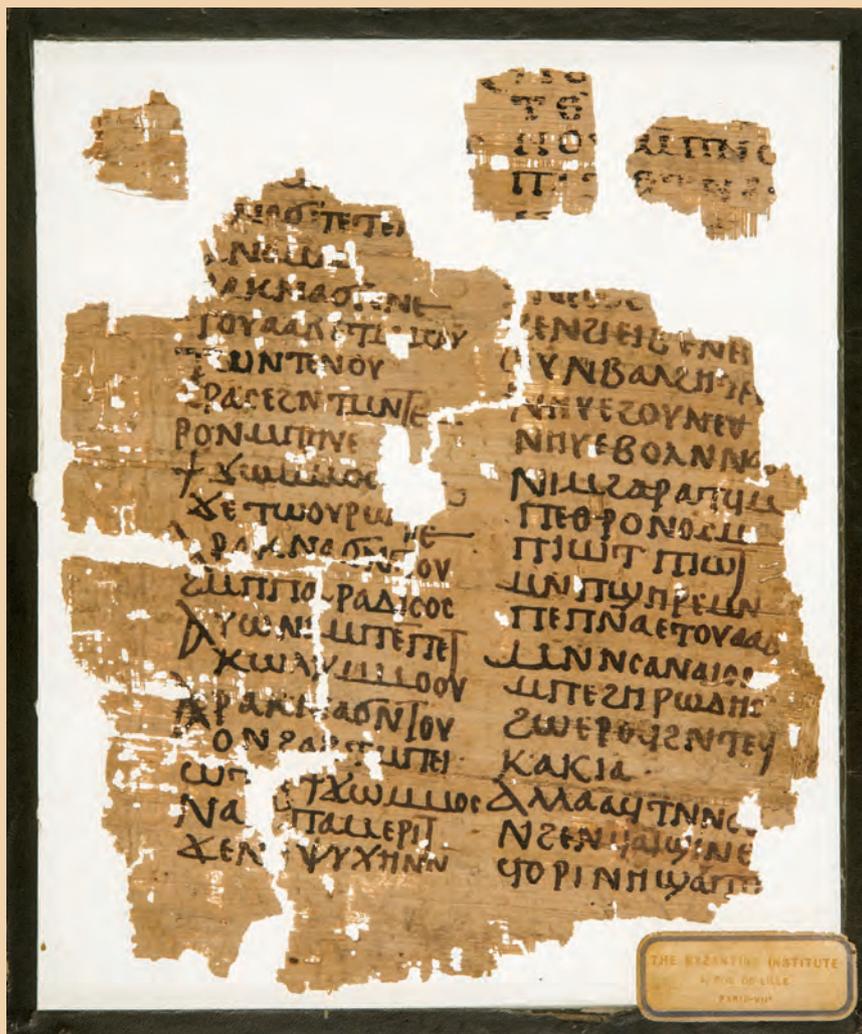
PARIS, ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, P.WEILL SÉRIE III ARABE N° 1

Malgré la courte durée de leur occupation (619-629), les Sassanides ont laissé en Égypte une documentation abondante dans leur langue, le moyen-perse, rédigée à l'aide d'une écriture connue sous le nom de pehlevi, dont le caractère extrêmement cursif et stylisé en rend le déchiffrement encore difficile. Notre papyrus est un des quelque 950 spécimens connus dont la grande majorité est encore inédite. Les Sassanides ont utilisé évidemment le papyrus, si abondant en Égypte, mais rare en Iran, où ils étaient habitués à écrire sur du parchemin.

Les documents pehlevis sont uniquement le fait des occupants et sont avant tout de nature militaire ou en rapport avec des soldats (ordres, listes de provisions, itinéraires destinés aux troupes, notifications de déplacements, recensements d'unités). Les documents privés (contrats ou lettres) sont très rares.

Il est difficile de se faire une idée précise du contenu du présent papyrus étant donné son état fragmentaire. Il s'agissait probablement d'une lettre officielle : il y est fait mention du Roi des Rois (Xusrô II, qui régna de 590 à 628) et d'un « barbare » (*blbl*) dont le souverain a fait son esclave.

J.-L. Fournet



29. PANÉGYRIQUE DE JEAN-BAPTISTE EN COPTE

ÉGYPTE; VERS X^e S. APR. J.-C.

DIM. : 23,2 × 21,1 CM (FRAGMENT PRINCIPAL)

PARIS, COLLÈGE DE FRANCE, BIBLIOTHÈQUE BYZANTINE, FONDS THOMAS
WHITTEMORE, BYZ FP PAP1

Cette page provient d'un codex copte contenant une homélie consacrée à saint Jean-Baptiste attribuée à l'évêque d'Alexandrie Théodose (535-566), dont une version complète est conservée à la Pierpont Morgan Library de New York (M 583, daté de 848). L'écriture donne à penser que ce manuscrit pourrait avoir été copié vers le x^e s. : nous sommes donc dans la dernière phase d'utilisation du papyrus.

Ce texte est un bon exemple de la production littéraire chrétienne de langue copte. L'homélie, qui donnait aux évêques la possibilité de traiter de sujets divers en s'appuyant sur les Écritures, a été un des cadres les plus féconds de la littérature d'expression copte. Ici le thème est la figure de Jean-Baptiste. L'auteur entremêle, comme c'est habituel dans ce genre littéraire, récit et apostrophes des personnages. Ainsi le présent feuillet commence juste après le massacre des Innocents avec une interpellation réprobatrice du roi Hérode (« Ton impiété est grande, etc. »), puis continue avec le récit du meurtre du père de Jean-Baptiste, Zacharie, par le même Hérode.

J.-L. Fournet

 Kuhn K.H., *A Panegyric on John the Baptist Attributed to Theodosius Archbishop of Alexandria* (CSCO 268-269), Louvain 1966, p. 36-37 (texte), p. 31-32 (traduction).



FIG. 75. RECTO ET VERSO D'UN FEUILLET DE LA *VIE DE SAINT NIPHON* SUR PAPIRUS

BEINECKE RARE BOOK AND MANUSCRIPT LIBRARY, YALE UNIVERSITY

© DR



LE DERNIER PAPIRUS

La Beinecke Library possède un très étrange feuillet de papyrus de 33 sur 25,6 cm, écrit en grec sur les deux faces et issu d'un codex d'amples dimensions (P.CtYBR inv. 2585 qua). Le papyrus – qui n'est pas un palimpseste comme on le lit parfois – contient un passage de la version longue de la *Vie de saint Niphon* (BHG 1371z), appartenant en l'occurrence au chapitre 46, qui, comme l'indique le titre au-dessus de la première colonne du recto, porte sur une apparition du Christ. Niphon est célébré par l'Église orthodoxe en tant qu'évêque de Constantia (Chypre).

Selon les hypothèses formulées, la date de ce manuscrit oscille entre la fin du IX^e et le XII^e siècle. On envisage une production de l'Italie méridionale – hypothèse confortée par la proximité qu'offre le texte de notre feuillet avec celui de deux manuscrits italo-grecs (le Vat. gr. 2086 et le Mess. S. Salv. 60) – même si les caractéristiques de l'écriture n'apportent pas un argument définitif. Des recherches récentes démontrent toutefois que la version de la *Vie de Niphon* contenue dans notre feuillet fut composée vers 970 : notre codex ne peut donc être antérieur. L'écriture est une minuscule rapide et dépourvue de prétentions calligraphiques, qui oriente vers une datation entre le milieu du XI^e et le XII^e s. Ce papyrus est donc le plus ancien des nombreux témoins parvenus de la *Vie de Niphon* (qui sont tous en parchemin), et il constitue l'exemple connu le plus tardif de papyrus utilisé en tant que support d'écriture.

Il pourrait à sa façon témoigner d'un déclin de l'art de fabriquer le papier de papyrus : les lamelles découpées dans la tige et constituant une des deux couches de la feuille de papyrus n'ont pas été positionnées de façon à ce que leurs bords se recouvrent suffisamment [cf. 🍷 p. 31] ; aussi, en séchant, elles se sont rétractées, ce qui a créé des interstices entre elles (ce sont les lignes horizontales plus foncées visibles sur le verso). Ce n'est donc pas au mieux de sa forme que le papyrus en tant que support de l'écriture sa révérence avec le dernier témoignage de cet art quadrimillénaire !

F. Ronconi & J.-L. Fournet

📖 Mercati S.G., « Vita di S. Nifone riconosciuta nel papiro greco Fitz Roy Fenwick a Cheltenham, già Lambruschini a Firenze », *Aegyptus* 11, 1941, p. 55-90 (réimpr. dans *id.*, *Collectanea byzantina*, II, Bari 1970, p. 142-177).



LA CONNAISSANCE DE LA PLANTE PAPIRUS EN OCCIDENT

L'abandon du papier de papyrus comme support d'écriture, au tournant du I^{er} millénaire de notre ère, a eu pour conséquence que, cessant d'être cultivée, la plante de papyrus d'Égypte a fini par disparaître progressivement du pays, et à ne plus être connue en Europe, sauf par les récits de voyageurs [cf. p. 13-14]. Parmi eux, au XVI^e siècle, Melchior Guilandin (ou Wieland) [fig. 86], né à Königsberg en Prusse vers 1520, avait encore pu l'observer au Pays du Nil, et voir les autochtones en consommer la tige ; l'érudit avait aussi récolté des échantillons de papyrus pour les rapporter en Europe, mais il les perdit dans un naufrage, où il faillit mourir faute de savoir nager ! Capturé par des pirates, il fut réduit en esclavage avant d'être racheté contre rançon par un Vénitien. Il s'installe alors à Padoue où il a la charge du jardin botanique.

En dehors du récit de voyageurs, c'est précisément dans les jardins botaniques, dont la création remonte à la Renaissance, que les naturalistes européens ont pu avoir pour la première fois une connaissance directe de la plante de papyrus, à savoir celle qui poussait en Sicile. Le premier jardin botanique a été fondé à Pise, en 1543, à l'initiative du médecin et botaniste italien Luca Ghini (1490-1556). Par le *De plantis*, paru en 1583, d'un autre médecin et naturaliste italien, Andrea Cesalpino (1519-1603), élève de Ghini, on sait que le papyrus a été apporté des marais de Sicile, vraisemblablement ceux de Palerme [cf. p. 144-145], au jardin de Pise, où il a été cultivé pour la première fois. De nombreux savants contemporains auront la possibilité d'étudier le papyrus dans ce jardin toscan, et d'en envoyer des boutures dans toute l'Europe, comme en témoigne le botaniste flamand Mathias de Lobel ou L'Obel (1538-1616), dans son *Stirpium adversaria nova* (1571), où il a publié l'une des premières figures que nous connaissions de cette plante [fig. 87] : « Nous avons vu, dans le jardin de Pise, le plus agréable de Toscane, et le plus riche en plantes rares, la plante du Papyrus du Nil, qui s'y étoit comme naturalisée (...) ; nous en avons cueilli des tiges garnies de leurs fleurs, qui nous furent accordées avec bonté par le savant Césalpin, Professeur dans l'Université de la même ville, & par son conseil nous en avons aussi envoyé à Gesner de pareilles tiges, avec d'autres plantes rares (...). Je n'aurois jamais pû, écrivoit Gesner, reconnoître la première, si vous ne m'eussiez pas dit que c'étoit le Papyrus du Nil, tiré du jardin de Pise » (la traduction est celle du comte de Caylus, *Dissertation sur le papyrus*, 1758).

Après celui de Pise, d'autres jardins botaniques virent le jour en Italie, notamment à Padoue, en 1545, et à Rome, où le prince naturaliste Federico Cesi (1585-1630) institua en 1603 l'Académie des Lyncéens (*Accademia dei Lincei*), la plus ancienne académie scientifique d'Europe, qui abritait une bibliothèque, un cabinet d'histoire naturelle et le premier jardin botanique de la ville. Un recueil de dessins intitulé *Plantae et flores*, réalisé pour le compte de ce prince, comprend notamment une représentation de la plante de papyrus [fig. 10]. En France, les premiers jardins botaniques furent fondés à Montpellier en 1593 et à Strasbourg en 1619, tandis que l'Édit royal créant le Jardin du roi (futur Jardin des Plantes) à Paris remonte à 1635. Dans ces jardins, la plante, provenant



FIG. 86. MELCHIOR GUILLANDIN
R. BURGESS, *PORTRAITS OF DOCTORS & SCIENTISTS
IN THE WELLCOME INSTITUTE*, LONDON 1973, NO. 1249.1
CLICHÉ WELLCOME LIBRARY N° 3850i (CC-BY-4.0)

de Sicile, poussait sous des serres chaudes. Au ^{xix}^e siècle, elle ornait aussi les jardins et les squares de Paris.

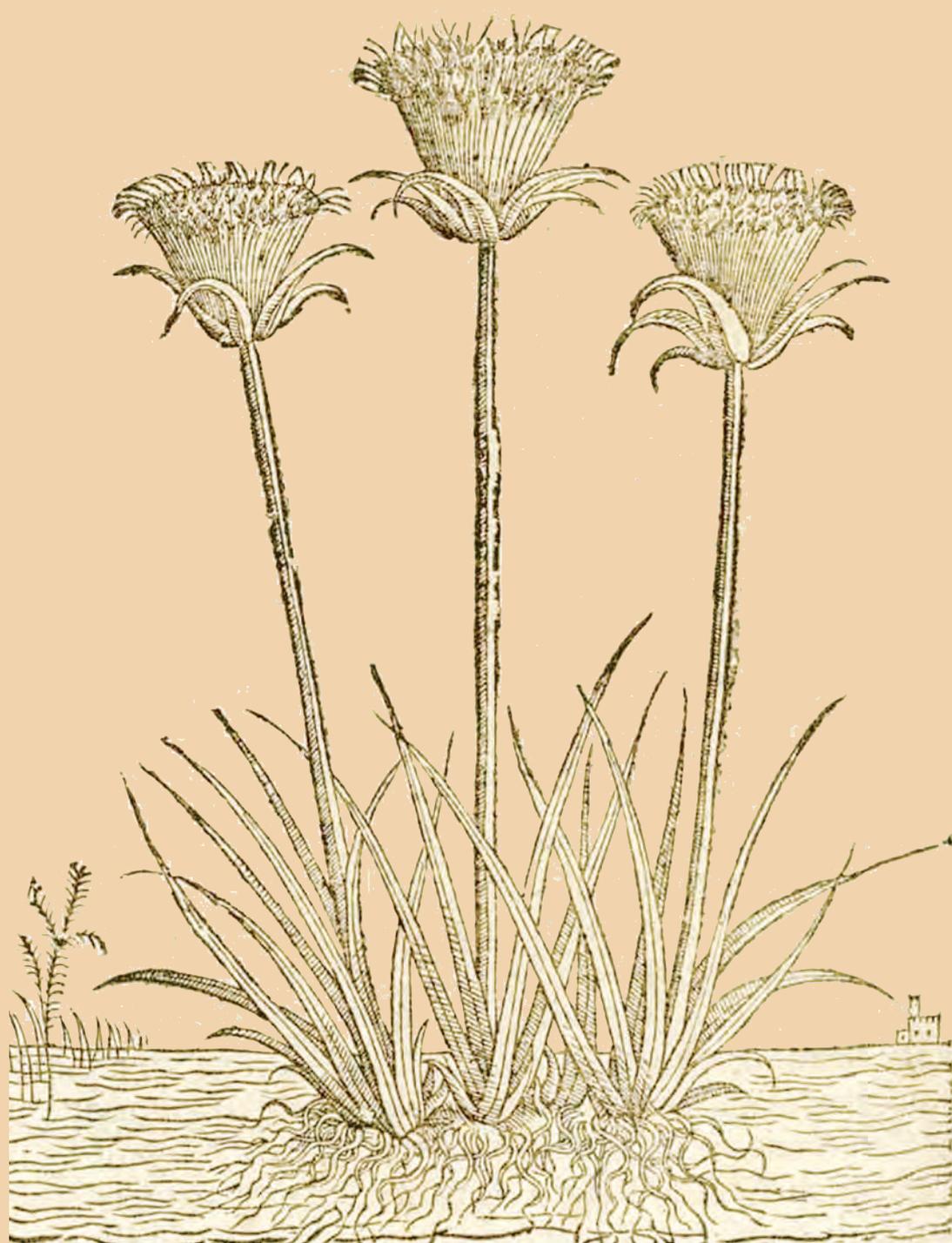
En même temps que la plante de papyrus fut introduite en Europe, on s'interrogea sur la possibilité de fabriquer à nouveau le papier des Anciens [👉 p. 187-189]. Ce fut le cas de Conrad Gesner (1516-1565), selon le témoignage de Mathias de Lobel cité dans la traduction du comte de Caylus : « Je ne sais pas au reste si l'on pourroit préparer de même la plante que vous m'avez envoyée; les feuilles de papier, selon Pline, sont mises en presse (...); je ne comprends pas bien les autres détails que Pline fait sur ce sujet. »

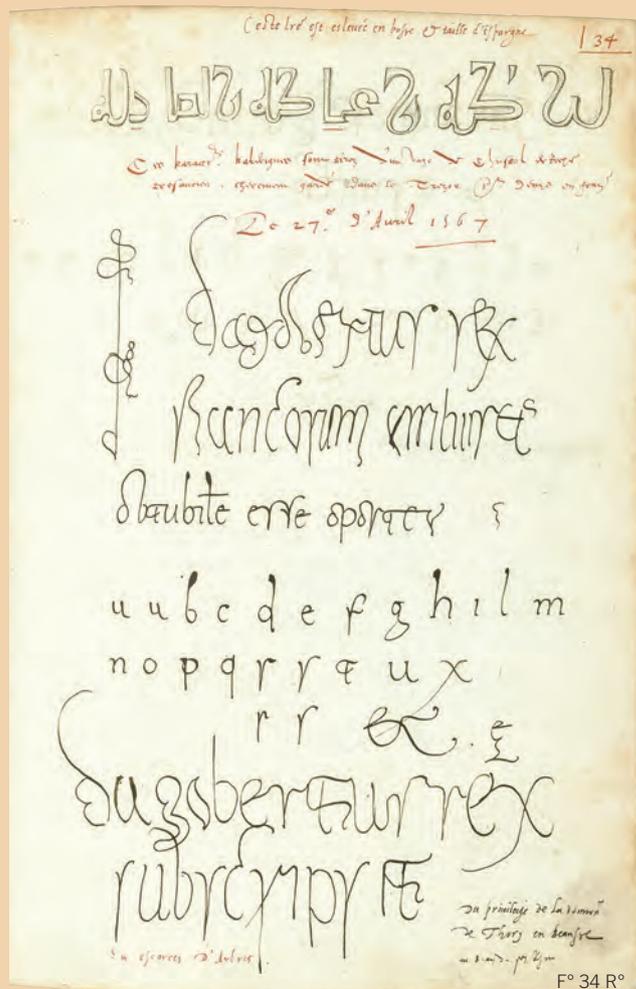
La méthode décrite par Pline a fait l'objet d'une exégèse considérable dès la seconde moitié du ^{xvi}^e siècle, et elle ne fait pas encore l'unanimité des spécialistes [cf. p. 32-33]. Melchior Guilandin en est l'un des premiers commentateurs. Dans son livre imprimé à Venise en 1572 [p. 158], l'auteur analyse minutieusement les indications de Pline. Quoique son travail présente des lacunes et des erreurs, et que le texte de l'encyclopédiste latin y soit parfois arbitrairement corrigé, ce qui lui valut les critiques de son contemporain Joseph Scaliger (1540-1605), Guilandin a l'insigne avantage, reconnu par les commentateurs postérieurs, d'avoir pu examiner la plante dans son environnement.

A. Ricciardetto

FIG. 87. *PAPYRUS NILOTICA*, DANS PIERRE PENA & MATTHIAS DE L'OBEL, *STIRPIUM ADVERSARIA NOVA*, LONDRES 1571, P. 38

AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE LA DIGITAL LIBRARY REAL JARDÍN BOTÁNICO (MADRID, ESPAGNE)





44. PIERRE HAMON : UN DES PLUS ANCIENS COPISTES DE PAPYRUS

RECUEIL D'ALPHABETS ET D'EXEMPLES D'ÉCRITURES ANCIENNES (MANUSCRIT), 1566-1567
77 FEUILLETS; DIM. : 29,2 × 19,2 CM
PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, MANUSCRITS FRANÇAIS 19116

C'est dans ce cahier que Pierre Hamon copia, accompagnés de leurs alphabets, divers échantillons d'écritures tirées de manuscrits ou d'inscriptions qu'il consulta en 1566 et 1567 à la Bibliothèque royale à Fontainebleau ainsi que dans les abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Victor, de Saint-Pierre de Melun et de Saint-Denis. Ce recueil n'a pas de titre et commence avec une page de notes tironiennes au bas de laquelle Hamon a écrit : « Par P. Hamon, Escrivain du Roy/ et secretaire de sa chambre/ 1566 ». Aux 45 feuillets d'origine fut ajouté plus tard un traité de perspective du xvii^e siècle (f^o 46-70). Le recueil se termine sur cinq feuillets (71-73 v^o et 76 v^o-77) contenant des modèles de chiffres anciens et des copies de lettres, dont celle de Charles IX recommandant Hamon à Jean Gosselin, responsable de sa bibliothèque à Fontainebleau. Elle commence ainsi : « Pour autant que nostre amé et feal escrivain et secretere de nostre Chambre M^e Pierre Hamon a bezoing de quelques livres anciens de nostre Biblyotheque (...) pour s'en ayder en l'œuvre qu'il traicte des lettres et karacteres qu'il entend mettre en lumiere au proufit et utilité de la republique de nostre royaume et de toutes personnes qui font profession de letres, (...) nous vous avons bien voulu fere ce mot pour vous mander et ordonner que vous ne faictes aucune difficulté de luy prester tous et chacuns les livres de nostre Libraerie de Fontainebleau (...) dont il vous requerra, en prenant recepicé d'iceux (...) ».

On ne sait comment ce manuscrit réchappa du bûcher dans lequel furent brûlés ses papiers et les pièces de son procès juste avant qu'il ne soit pendu le 7 mars 1569. Il tomba en tout cas dans les mains du libraire parisien Louis Billaine qui le communiqua à Jean Mabillon dont il éditait le *De re diplomatica*.

Ce cahier témoigne de l'intérêt qu'Hamon porta aux papyrus : des extraits de plusieurs d'entre eux y sont soigneusement dessinés. Le premier est celui de la *Charta plenariae securitatis* au f^o 15 r^o [fig. 89], dont on a vu comment il égara Mabillon quelque temps [cf. p. 164-165]. On notera que sur le f^o 11 r^o a été collée une page où une autre main (probablement postérieure) s'est essayée à donner une transcription de l'extrait. Celle-ci ne correspond pas exactement à celle qu'en avait faite Cujas et que Brissson a éditée. Il serait intéressant d'identifier l'auteur de cet essai de déchiffrement.

Plus loin dans le recueil, Hamon a recopié plusieurs papyrus de l'abbaye de Saint-Denis : au f^o 33 r^o, il a constitué deux alphabets, l'un à partir d'un manuscrit littéraire (« de lettres distinctes, sans intervalle de mots ou syllabes »), l'autre d'après une charte très abîmée (« tiré d'autres fragmens viels trouvez en fueillets de livres escripts sur escorces d'arbres, tant rompuz et usez qu'on n'en peut trouver un mot entier, d'une lettre fort viste et legiere et de motz ou syllabes tous liez de l'un à l'autre »). Au f^o 34 r^o (illustré ici), il a recopié, après une inscription coufique, des séquences d'une charte de Dagobert I^{er} (dont on reconnaît les premiers mots *Dagobertus rex Francorum v(ir) inluster* « Dagobert roi des Francs, illustre » et la souscription *Dagobertus rex subscripsit* « Le roi Dagobert a souscrit »). Ce papyrus a aujourd'hui disparu. Comme celui copié au f^o 35 r^o, il s'agit d'une des fausses chartes sur papyrus réalisées à Saint-Denis au xi^e siècle [cf. 43], en l'occurrence le D †39, qui n'est plus connu aujourd'hui que par des copies dont la plus ancienne provient d'un cartulaire du xiii^e siècle. Il est piquant de voir que le (peut-être) faussaire Hamon s'est lui aussi laissé piéger par un faux !

J.-L. Fournet

Omont H., « Le Recueil d'anciennes écritures de Pierre Hamon (1566-1567) », *Bibliothèque de l'École des chartes* 62, 1901, p. 57-73.

L'ensemble du manuscrit d'Hamon est consultable sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b104626191>.

45. MABILLON ET LES PREMIÈRES ÉDITIONS ILLUSTRÉES DE PAPYRUS

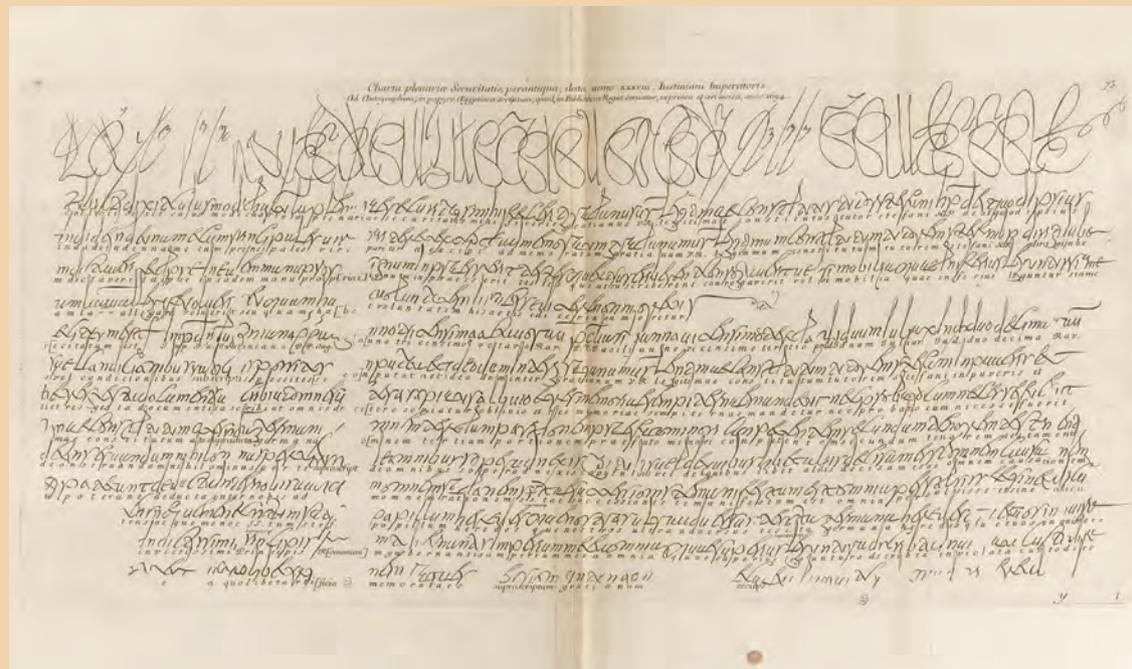
JEAN MABILLON, (A) *DE RE DIPLOMATICA LIBRI VI*, PARIS 1681 ET (B) *LIBRORUM DE RE DIPLOMATICA SUPPLEMENTUM*, PARIS 1704 (A) IN-FOLIO, 7 F. NON NUM., 634 P., 15 F. NON NUM.; (B) IN-FOLIO, VI F., 2 F. NON NUM., 112 P.
PARIS, (A) COLLECTION PRIVÉE ET (B) BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Le *De re diplomatica* de Mabillon et son *Supplément*, sur lesquels on se reportera aux p. 164-165, offrent les premières éditions ou embryons d'éditions accompagnées d'illustrations sous la forme de gravures, réalisées avec beaucoup de soin. Les principaux ensembles de papyrus connus au ^{xvii}^e siècle sont tous représentés : ainsi les papyrus de Ravenne avec la *Charta Ravennensis* de Vienne (*P.Ital.* II 29) (p. 457*-460*) ou la *Charta plenariae securitatis* [34], qu'il finit par publier dans son *Supplementum* (cf. ill.) après les errements dont il a été question ci-dessus ; les papyrus mérovingiens, par exemple, avec le papyrus de Dagobert [35] (cf. ill.) ou celui de Clovis II [36] (post p. 377, tab. XVII) ; les actes pontificaux comme la bulle de Nicolas I^{er} [37] ; sans oublier le papyrus de Saint-Denis [42] (*Suppl.*, p. 72).

L'ouvrage de Mabillon connaîtra une deuxième édition due à son disciple Thierry Ruinart qu'il établit à partir des notes du maître en intégrant le *Supplementum* de 1704. Malgré la publication en 6 volumes du *Nouveau traité de diplomatique* par les mauristes René-Prosper Tassin et Charles-François Toustain entre 1750 et 1765, qui amplifie, corrige et actualise le *De re diplomatica*, on ressentit encore le besoin de rééditer ce dernier à la fin du ^{xviii}^e siècle : Giovanni Adimari (ou Altomare) en donna une troisième édition à Naples en deux somptueux volumes pourvus de notes qui le mettent à jour. Ce succès éditorial en dit long sur l'impact qu'eut l'œuvre de Mabillon sur l'érudition moderne.

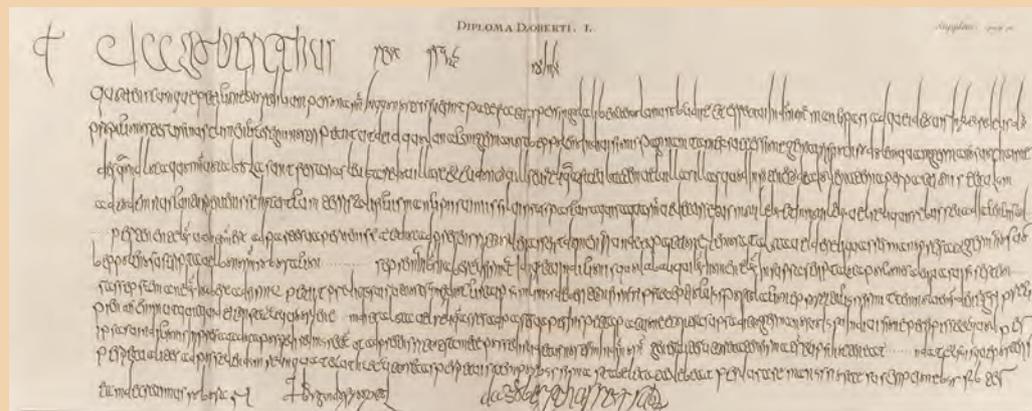
J.-L. Fournet

 Bertrand P., « Du *De re diplomatica* au *Nouveau traité de diplomatique* : la réception des textes fondateurs d'une discipline », in J. Leclant, A. Vauchez, D.-O. Hurel (éd.), *Dom Jean Mabillon, figure majeure de l'Europe des lettres*, Paris 2010, p. 605-619.



Charta plenariae securitatis, col. I
Supplementum, p. 73

Acte de Dagobert I^{er}
Supplementum, p. 70



46. SAINT ÉPHREM SORTI D'UNE RELIURE !

ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE TOURS, VI^e OU VII^e S.

DIM. : 32,9 × 19,5 CM

TM 59725 ; PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, SUPPLÉMENT GREC 1379, II, 1

Le papyrus nous transmet des fragments d'un sermon grec sur Joseph, fils de Jacob (*In pulcherrimum Joseph*), que la tradition attribue à Éphrem le Syrien, diacre de Nisibe en Mésopotamie, hymnographe et théologien syriaque du IV^e siècle. En réalité, le texte ne fait pas partie des œuvres authentiques d'Éphrem, mais d'un ensemble de textes rédigés directement en grec dans un milieu syrien hellénisé influencé par l'enseignement et par l'œuvre d'Éphrem. Ce corpus apocryphe, qui présente lui-même un caractère composite et s'est enrichi au fil du temps d'écrits plus tardifs, a connu une très grande diffusion dans le domaine byzantin et, par la voie de traductions en d'autres langues orientales et en latin, dans toute la chrétienté médiévale. Le *Sermon sur Joseph*, dont subsistent des versions copte, arménienne, géorgienne, arabe, latine et slave, considère le patriarche Joseph comme une préfiguration vétérotestamentaire du Christ. Il s'inscrit ainsi dans une tradition qui remonte au moins aux apologistes du II^e siècle et qui fait de ce personnage de la *Genèse* une figure centrale de la relation entre l'Ancien Testament et la révélation chrétienne.

Écrits dans une majuscule de type alexandrin qui peut être datée du VI^e ou VII^e siècle, ces fragments constituent les vestiges d'un codex carré, écrit sur deux colonnes, dont les dimensions (environ 33 × 33 cm) sont largement supérieures aux formats les plus courants.

Témoin le plus ancien du texte qu'il transmet, le papyrus est également l'un des rares papyrus littéraires grecs présents en France avant les grandes découvertes archéologiques des XVIII^e et XIX^e siècles et l'un des premiers papyrus à avoir été décrit dans une publication. Dans sa *Palaeographia graeca* publiée en 1708, Bernard de Montfaucon consacre en effet une page à ce papyrus dont il reproduit également en vis-à-vis quelques lignes dans une gravure [47] : Montfaucon précise qu'il a pu voir le document quelques années auparavant lors d'une visite à l'abbaye de Saint-Martin de Tours ; agglutiné au XV^e siècle avec des fragments de parchemin contenant des documents comptables de l'époque mérovingienne relatifs à l'abbaye de Saint-Martin, le papyrus servait de couverture à un manuscrit du VIII^e siècle contenant le commentaire de Philippe le Prêtre sur le livre de Job. À la Révolution, le papyrus et les fragments de parchemin entrent avec le manuscrit qu'ils entourent à la Bibliothèque de Tours d'où ils disparaissent toutefois dès le début du XIX^e siècle. Quelques décennies plus tard, en 1832, la reliure et le manuscrit sont mis en vente séparément par un libraire parisien : le corps du manuscrit est acquis par le collectionneur néerlandais Van Westreenen et fait toujours partie aujourd'hui des collections du musée Meermano-Westreenianum de La Haye, tandis que les éléments de l'ancienne reliure sont acquis par le célèbre bibliophile anglais Thomas Phillipps. De nouveau mis en vente avec d'autres pièces de la collection Phillipps en 1967, ces derniers entrent dans les collections de la Bibliothèque nationale l'année suivante.

C. Förstel

Aland K., Rosenbaum H.-U., *Repertorium der griechischen christlichen Papyri*, II, *Kirchenväter-Papyri*, Berlin 1995, p. 171-196.

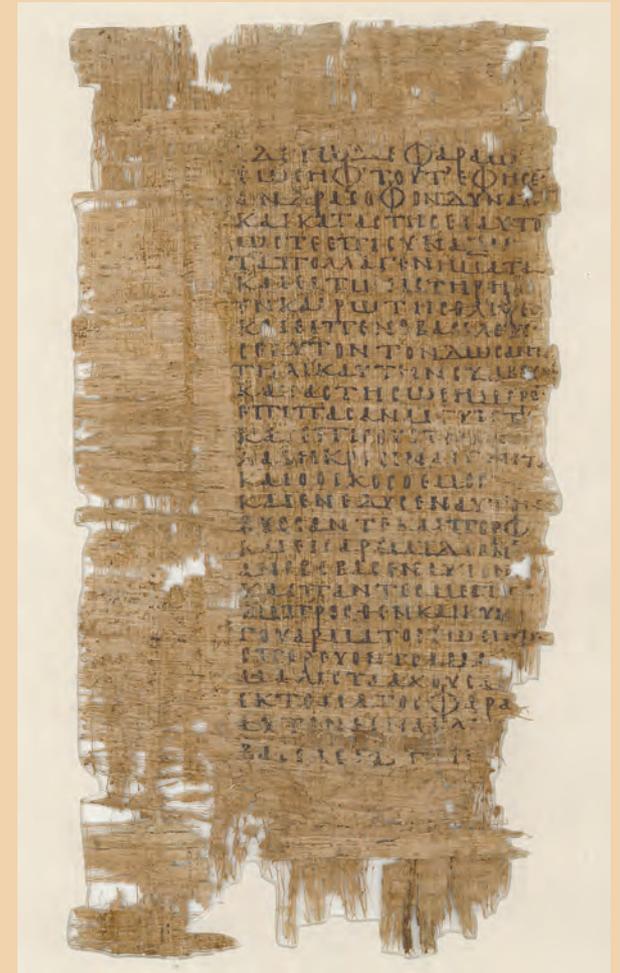
Bischoff B., « Ein wiedergefundener Papyrus und die ältesten Handschriften der Schule von Tours », *Archiv für Kulturgeschichte* 29, 1939, p. 25-38.

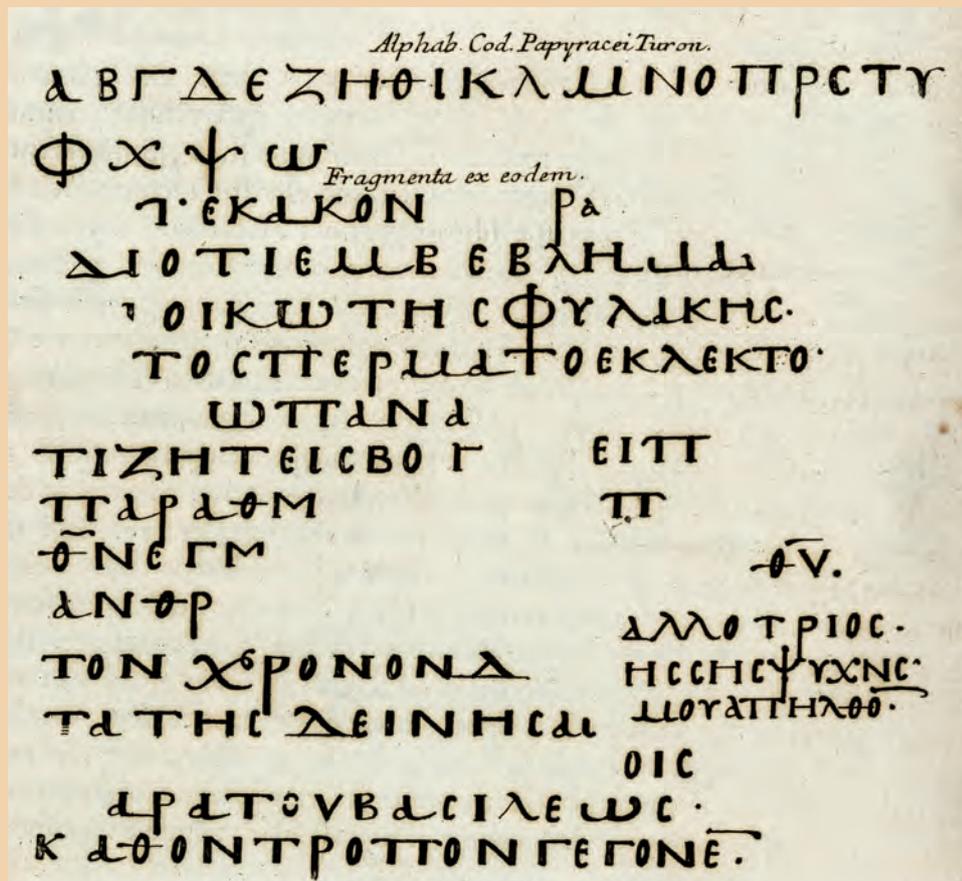
Créghœur E., Poirier P.-H., « La version copte du discours pseudo-éphrémien *In pulcherrimum Ioseph* » (*Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium, Scriptorum Coptici* 54-55), Louvain 2020.

Gasnault P., *Documents comptables de Saint-Martin de Tours à l'époque mérovingienne*, Paris 1975, p. 9-10 et 20.

Mercati G., « Note papirologiche », *Biblica* 1, 1920, p. 371-375.

Poirier P.-H., « Le sermon pseudo-éphrémien *In pulcherrimum Ioseph*. Typologie et Midrash », *Cahiers de Biblia Patristica* 2, 1989, p. 107-122.





47. LE PREMIER PAPYRUS LITTÉRAIRE JAMAIS PUBLIÉ

B. DE MONTFAUCON, *PALAEOGRAPHIA GRAECA*, PARIS 1708, P. 214
IN-FOLIO, 8 F. NON NUM., XXIX P., 574 P.
PARIS, COLLÈGE DE FRANCE, BIBLIOTHÈQUE BYZANTINE

C'est en 1704 que Bernard de Montfaucon découvre, lors d'une visite à la bibliothèque de Saint-Martin de Tours, « les restes d'un vieux livre grec écrit sur du papier d'Égypte » [46] (comme il le raconte dans sa *Dissertation sur la plante appelée Papyrus* de 1720). Il en publie quatre ans plus tard un fragment dans sa *Palaeographia graeca*. Ce n'est pas encore ce que nous appellerions aujourd'hui une édition : Montfaucon se contente de donner un fac-similé du texte gravé à partir d'une copie qu'il a fait faire par Dom Léon Le Chevalier, sous-prieur du monastère de Saint-Julien de Tours. Il le fait précéder d'un alphabet qui récapitule toutes les lettres de cette écriture (à la manière de ce que faisait Hamon dans son cahier [fig. 89 et 44]). Il ne transcrit et ne traduit que quelques bribes du texte (p. 215), qu'il ne peut identifier du fait de son état fragmentaire.

Montfaucon n'en a pas moins immédiatement saisi le caractère exceptionnel de ce papyrus en dépit de son délabrement. « Nous n'avons vu nulle part ailleurs, écrit-il, d'autres restes de codex grec écrit sur papyrus ». Malgré cela et fort de son expérience des autres monuments écrits livrés par l'Antiquité, il parvient, en remplaçant la forme des lettres dans le contexte d'une évolution générale des écritures et en s'appuyant sur l'absence d'accents et d'esprits (qui commencent à apparaître, explique-t-il, dans les manuscrits du VII^e s.), à déduire la date de copie de ce papyrus, « environ septième siècle ». Il ne s'est pas trompé, ce qui est une prouesse quand on songe au petit nombre de parallèles sur lesquels il pouvait raisonner. On a là un bel aperçu de la méthode qui fait de Montfaucon le fondateur de la paléographie grecque.

J.-L. Fournet

 cf. 46.

50. L'ACTE DE NAISSANCE DE LA PAPYROLOGIE : L'ÉDITION DE LA *CHARTA BORGIANA*

N.I. SCHOW, *CHARTA PAPYRACEA GRAECE SCRIPTA MUSEI BORGIANI VELITRIS QUA SERIES INCOLARUM PTOLEMAIDIS ARSINOITICAE IN AGGERIBUS ET FOSSIS OPERANTIUM EXHIBETUR (...) CUM ADNOTATIONE CRITICA ET PALAEOGRAPHICA IN TEXTUM CHARTAE*, ROME 1788

IN-4°, XLIV, 148 P., VI TAB.

PARIS, SORBONNE UNIVERSITÉ, INSTITUT DE PAPYROLOGIE

La première publication d'un papyrus d'Égypte, la *Charta Borgiana*, fut un coup de maître. Et pourtant son auteur, Niels Iversen Schow, s'est acquitté de la tâche qui lui était confiée en seulement quelques mois, affrontant des problèmes pour lesquels il ne pouvait trouver de l'aide dans aucun ouvrage antérieur. Son livre pose d'emblée les principes de l'édition papyrologique qui sont encore suivis. Il commence par une longue préface qui décline en quatre chapitres les divers problèmes et intérêts suscités par le document qu'il publie : le premier décrit très précisément le rouleau tout en le replaçant – du fait de la nouveauté qu'il constituait alors – dans le cadre plus général de la fabrication du papyrus, pour laquelle il s'aide des auteurs anciens qui en ont parlé. Ces pages font commodément le bilan des connaissances de l'époque sur le papyrus et son histoire et mentionnent les autres papyrus, peu nombreux, déjà connus.

Le deuxième s'attache au contenu du texte. Schow a du mal à le saisir du fait du caractère elliptique du titre du document et de l'absence de parallèles à son époque. Il n'a pas compris qu'il s'agissait d'une liste de personnes astreintes à des corvées (travaux obligatoires dont on s'acquittait vis-à-vis du fisc) consistant en l'entretien du réseau d'irrigation (digues et canaux). Il a néanmoins vu le caractère public de ce document.

Le troisième est consacré à la datation du papyrus : s'il n'a pas réussi à lire la date (qu'il a prise, l. 3, pour un autre mot), Schow parvient cependant à dater le texte du II^e siècle, à la rigueur du siècle suivant. En l'absence de données historiques et incapable encore de pouvoir dater l'écriture, il s'est appuyé, en bonne méthode, sur les noms des personnes énumérées : il assoit sa datation sur la présence de noms latins (on est donc à l'époque romaine), sur l'absence de noms chrétiens (indice d'une datation avant le IV^e siècle) et sur la forme des noms égyptiens qui serait pour lui l'indice d'une époque antérieure au IV^e siècle. Il ne s'est pas trompé puisque le document date de 193.

Il termine sur l'enseignement qu'on peut tirer de ce texte en insistant sur son caractère tout à fait unique dans l'ordre de la diplomatie (au sens où Mabillon entendait ce terme) et de la paléographie.

La préface est suivie de la transcription des 13 colonnes de texte et des 22 fragments avec une traduction latine en vis-à-vis. On remarquera qu'il utilise déjà les points pour signaler des lettres ou séquences qu'il n'arrive pas à lire, comme on le fait dans une édition moderne. L'édition est suivie d'annotations critiques qui tentent d'éclairer toutes les difficultés du texte et de six planches donnant un alphabet de l'écriture employée, le fac-similé des séquences abrégées dans le papyrus, du début de la première colonne (ici illustrée) et de divers passages dont il est question dans le commentaire.

On regrette que ce monument philologique, qui signe la naissance de la papyrologie, n'ait pas eu la réception qu'il méritait. Il semble que le contenu du texte ait déçu les attentes du public savant cherchant dans les papyrus les preuves de la sagesse des Égyptiens ou les restes perdus de la littérature grecque plutôt que le témoignage des préoccupations on ne peut plus prosaïques du fisc romain... Seule la dimension philologique du texte a eu quelques échos : Friedrich Wilhelm Sturz le mettra à profit dans son *De Dialecto Macedonica et Alexandrina liber* (Leipzig 1808). Une fois transférée à Naples où elle fut acquise par Murat en 1814 avec le reste de la collection Borgia, la *Charta Borgiana* ne fit plus parler d'elle avant qu'une nouvelle édition ne soit faite en 1915 par un des pères de la papyrologie moderne, Friedrich Preisigke (*SB I* 5124).

J.-L. Fournet

Capasso M., « La nascita della papirologia: la 'Charta Borgiana'. Dal Museo di Velletri al Museo Archeologico Nazionale di Napoli », *Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia, Università di Napoli* 29, 1986-1987, p. 151-168.
Capasso M., « Un arruffato capriccio del destino. Schow e la Charta Borgiana », in R. Langella (éd.), *La Charta Borgiana e l'illuminismo a Roma* (Centro Internazionali Di Studi Borgiani Quaderni 4), Rome 2015, p. 91-104.
Donadoni S., « La 'Charta Borgiana' », *Parola dal Passato* 38, 1983, p. 5-10.

